

- Installez d'abord le **Biofiltre et ensuite le Biodynamiseur** après le compteur d'eau de ville (eau légalement potable selon la législation locale en vigueur du pays du lieu de placement du filtre. Pour l'Union Européenne cela correspond à la « Directive européenne sur l'eau potable 98/83CE 1998 ») et fixez-les verticalement sur un mur dur & résistant (briques, béton...) avec une vanne en amont du Biofiltre et une vanne en aval du Biodynamiseur. Vérifier que l'eau de ville ait un pH (degré d'acidité) supérieur à 6, ceci sous peine d'entraîner une corrosion des tuyaux en cuivre et/ou laiton du Biodynamizer® (et ceci en raison d'une trop grande acidité de l'eau) risquant des fuites ou ruptures des tuyaux de celui-ci.
- Vérifier que les matériaux constituant les canalisations du réseau sanitaire interne (tuyauteries sanitaires existantes auxquelles sont raccordés les appareils de filtration et dynamisation) soient conformes à la réglementation technique locale relative aux installations intérieures (pour la Belgique <http://www.belgaqua.be/>). Et notamment que ces tuyauteries ne soient pas en plomb, ou tout autre métal dangereux pour la santé
- Vérifiez qu'il n'y a pas d'adoucisseur, ni filtre ou autres appareils en amont des Biofiltre et Biodynamiseur.
- Si l'eau dynamisée doit alimenter une piscine : vérifiez avec le pisciniste la compatibilité du système de filtration de la piscine avec une eau filtrée et dynamisée qui est une eau non adoucie.
- Si l'eau de ville est susceptible de contenir des boues, particules, sédiments ou autre, nous conseillons de protéger le Biofiltre en amont par un filtre à particules/sédiments afin de protéger et prolonger la longévité et l'efficacité du filtre.
- Si votre eau de ville contient **plus de 40°f** (eau très dure), alors il est conseillé de prévoir un traitement supplémentaire du calcaire adapté à cette situation (par exemple le **Biolimescaler**).
- Veillez à placer un réducteur de pression après le compteur d'eau et avant les appareils. Ce réducteur doit être réglé à max 5 bars.
- En cas de tuyaux sanitaires en galvanisé ou métal, veillez à raccorder les appareils avec des tuyaux diélectriques en multicouche ou Alpex (Aluminium/Pex) ou de connecter les appareils avec des raccords diélectriques afin d'éviter des courants vagabonds le long des tuyaux ce qui peut provoquer de la corrosion galvanique par électrolyse (les tuyaux intérieurs du Biodynamiseur sont en cuivre et ses raccords en laiton).
- Veillez à placer les appareils à plus de 1 mètre d'une source électrique (arrivée de l'alimentation électrique principale de l'habitation, tableau électrique...). Il est d'ailleurs recommandé de façon générale d'éviter les pollutions électromagnétiques ainsi que les courants vagabonds dans l'installation sanitaire. Pour ce faire veillez à relier l'installation sanitaire à la terre en amont des appareils (mise à la terre) !
- Veillez à réserver un espace suffisant autour du Biofiltre afin de pouvoir changer la cartouche au moment opportun (capacité cartouche 150 m³ ou max 1 an).
- Vérifiez que le lieu de placement des appareils n'est jamais soumis au gel (température: entre 1°C >> 50°C).
- Les raccords des 2 appareils sont en laiton fileté ¾ pouces. Le cas échéant, utilisez des réducteurs.
- Veillez à raccorder les appareils dans les règles de l'art et respecter les normes d'installation spécifiques en vigueur dans le pays de l'installation.
- Etant donné que les appareils de filtration et dynamisation d'eau n'adoucent pas l'eau il est important de procéder à un entretien annuel standard des boilers et chaudières (chaleur à régler entre 50°C-60°C) !



Ensuite suivre la notice d'utilisation concernant l'installation du **Biofiltre**

1. Fermez la vanne générale du compteur d'eau de distribution (légalement potable) et videz l'installation.
2. Placez après le compteur d'eau, une vanne avec purge ainsi qu'un réducteur de pression (à max 5 bars).
3. Fixez l'attache murale du Biofiltre à la verticale sur un mur porteur.
4. Connectez le Biofiltre à l'aide de tuyaux diélectriques (par ex. Multiskin ou Alpex), le cas échéant de coudes en laiton adéquats. Ne pas oublier les joints afin que les connexions soient étanches (raccords Biofiltre ¾ pouces ').
5. Connectez le Biofiltre en respectant le sens de coulée, voir flèche sur le raccord du Biofiltre 
6. Fixez l'équerre renforcée sur un mur porteur ainsi que la bride pour attacher le Biodynamiseur à la verticale, à côté ou en-dessous ou au-dessus du Biofiltre.
7. A la sortie du Biofiltre, connectez-le avec un tuyau diélectrique au raccord du **Biodynamiseur** (entrée Waterflow IN). Ne pas oublier les joints.
8. Respectez les branchements d'entrée (« Waterflow IN») et de sortie («Waterflow OUT») du Biodynamiseur.
9. A la sortie du Biodynamiseur, connectez son raccord ¾ pouce' avec un tuyau diélectrique (par ex. Multicouche ou Alpex sanitaire). Rendre la connexion étanche (par exemple avec du chanvre ou du téflon).
10. Vérifier tous les serrages et l'étanchéité avant la mise en service de l'installation.
11. Laissez couler l'eau de tous les robinets de l'installation de la maison pendant +/- 10 minutes.





Réducteur de pression (max 5 bars)



Manomètre (optionnel)



2 Vannes avec purgeur



2 Colliers à Bride d'attache murale (fournies)



1 Equerre pour le Biodynamiseur (fournie)

Tableau électrique



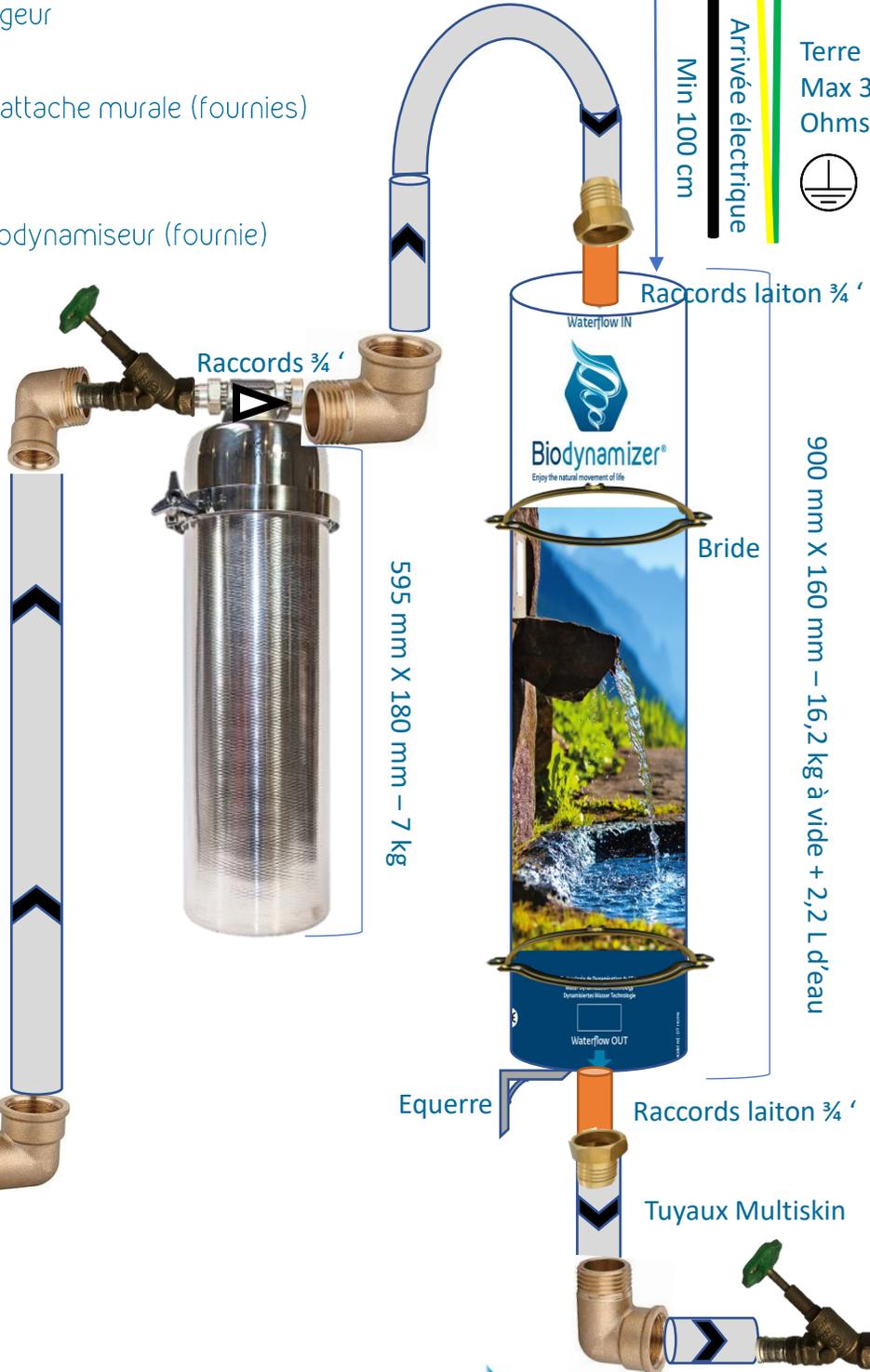
Min 100 cm

Arrivée électrique

Terre
Max 30
Ohms

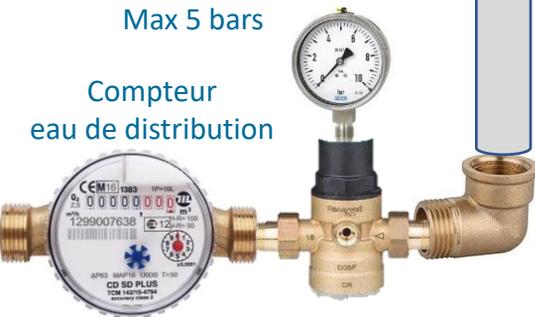


Tuyaux Multiskin



Réducteur de pression
Max 5 bars

Compteur
eau de distribution



Biodynamizer®
Enjoy the natural movement of life

Tuyaux Multiskin



Réducteur de pression (max 5 bars)



Manomètre (optionnel)



2 vannes avec purgeur



2 Colliers à Bride d'attache murale (fournies)



1 Equerre (fournie)

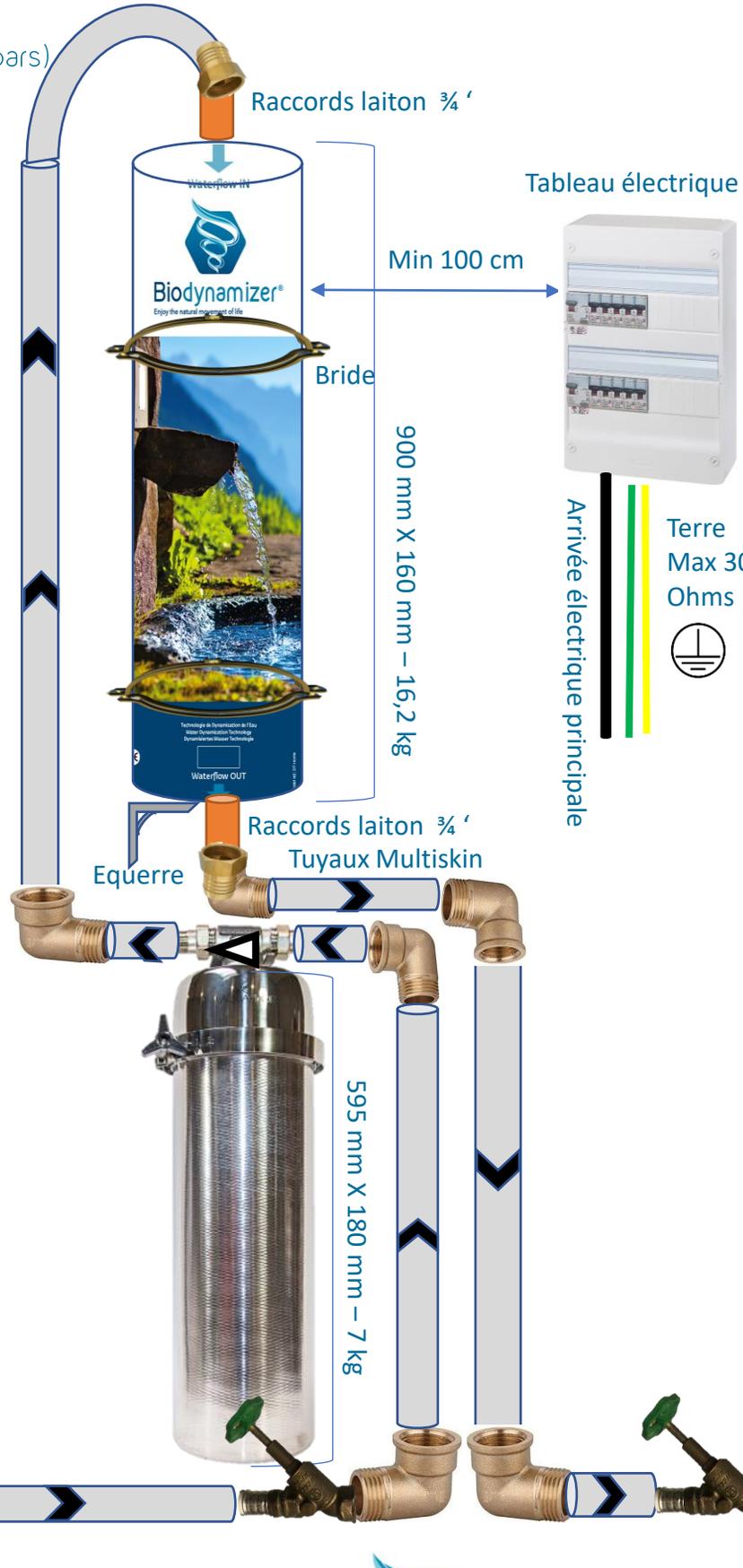


Tableau électrique

Min 100 cm

Bride

900 mm X 160 mm - 16,2 kg

Arrivée électrique principale

Terre
Max 30
Ohms



Equerre

Raccords laiton 3/4'
Tuyaux Multiskin

595 mm X 180 mm - 7 kg

Réducteur de pression
Max 5 bars



Compteur
eau de distribution



Biodynamizer®
Enjoy the natural movement of life

INSTRUCTIONS DE PLACEMENT BIOFILTRE



les consignes concernant le **Biofiltre** (avant d'entamer la procédure d'installation):

- 1) Avant la mise en place du Biofiltre dans son carton de transport, le fabricant réalise deux tests d'étanchéité à 4 Kg de pression d'air pour vérifier l'étanchéité de l'appareil.
- 2) Avant l'installation du Biofiltre, il est nécessaire de:
 - a) Sortir le Biofiltre de son carton.
 - b) Dévisser le collier de serrage et sa bague en bakélite
 - c) Ouvrir le Biofiltre et vérifier l'appareil de l'intérieur et de l'extérieur.
 - d) Sortir le collier bleu et les deux joints noirs pour vérification visuelle
 - e) Mettre correctement la cartouche de filtration à l'intérieur du Biofiltre.
 - f) Mettre en place dans son emplacement prévu à cet effet, le collier bleu et les deux joints noirs
 - g) Fermer le Biofiltre
 - h) Vissez très fortement pour l'étanchéité le collier de serrage en inox et sa bague en bakélite



Biodynamizer®
Enjoy the natural movement of life

INSTRUCTIONS DE PLACEMENT BIOFILTRE



Raccords ¾ pouces



Sens de l'écoulement de l'eau



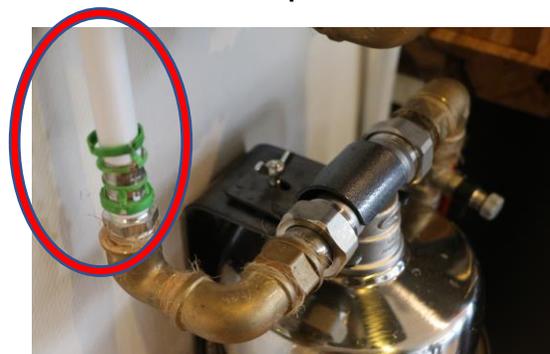
Mise à la terre



Réducteur de pression max 5 bars



Vannes en amont-aval du Biofiltre



Tuyau Multiskin

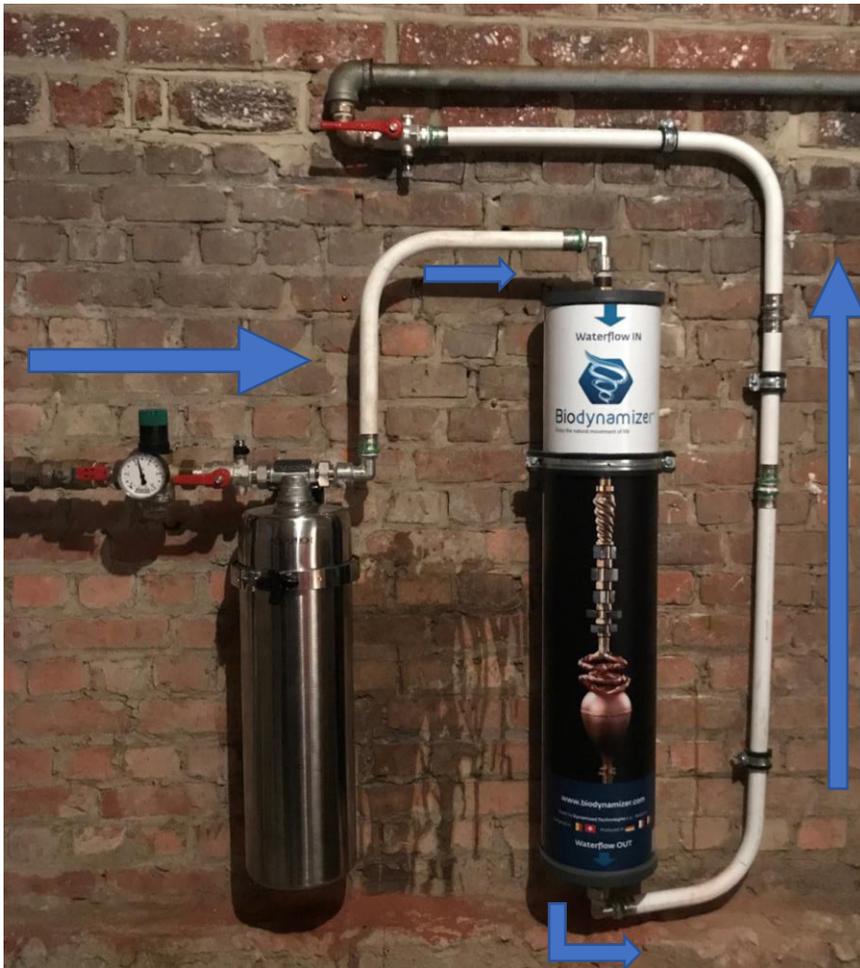




Waterflow IN



Waterflow OUT



Placement côte à côte (Horizontal)



Placement Vertical

- Boitier: Inox stainless steel 316 (Cr18-N10)
- Capacité : **150 m³ et max 1 an**
- Débit : **1,5 m³ /Heure (ou 25 L/mn à 3 bars)**
- Pression de fonctionnement max : 6,5 bars, perte de pression 0,1 bar si pression eau de ville : 1,5 >< 6 bars
- Garantie légale : **2 ans**
- Raccords en laiton blanc **3/4 pouces** (Ø ext. : 26 mm, épaisseur 3 mm, Ø int. : 20 mm)
- **Dimensions :**
 - ✓ Filtre (boitier en inox): H: 595 mm x Diamètre : 180 mm, poids **3,8 Kg**
 - ✓ Cartouche: 500 mm x Diamètre : 144 mm, poids **3,5 kg** de mélange de charbon actif et de fibre Aqualen
- Certifications:



Biofiltre®



Biodynamizer®
Enjoy the natural movement of life



Biodynamizer®
Enjoy the natural movement of life

- **Mécanisme** : vortex mécanique & champs magnétiques + transmission de fréquences naturelles
- **Pas d'entretien, pas de consommables**
- **Débit** : **3,4 m³ /Heure ou 58 l/mn à 3 bars**, soit un débit suffisant pour une habitation privée habitée jusqu'à max 8 personnes
- Pression de fonctionnement : min **3 bars** - max **5 bars**. La part aquifère de l'appareil résiste à des pressions jusque 10 bars et sont conformes à la Directive Européenne 97/23/CE concernant les équipements sous pression
- **Conformité** des matériaux de la partie aquifère en contact avec l'eau : le cuivre, le laiton & l'argent ont une compatibilité sanitaire conforme au Règlement (CE) N° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires
- Marquage « **CE** » apposé par le fabricant sur base d'une déclaration de conformité interne
- **Garantie 8 ans**
- **Raccords en laiton fileté mâle 3/4 pouce** (Ø ext. : 26 mm, épaisseur 4 mm, Ø int. : 18 mm)
- Dimensions : cylindre + raccords : **897 mm** (807 mm sans raccords) x Ø extérieur cylindre: **160 mm**, poids : **16,2 kg + 2,2 L** d'eau dans l'appareil
- Le Biodynamizer est fabriqué par **S.A. Dynamized Technologies** – Sentier Muraes 10 à 1440 Braine le Château, Belgique TVA : BE 0646898542 N° d'entreprise à la BCE 0646898542



Biodynamizer®
Enjoy the natural movement of life



Déclaration de conformité du Biodynamizer®

Le fabricant ou son fondé de pouvoir établi dans la Communauté :

Nom du fabricant : **S.A. Dynamized Technologies**
Adresse complète : Sentier Muraes 10
1440 Braine le Château
Belgique

Déclare que l'appareil décrit ci-dessous :

BIODYNAMIZER (dynamiseur d'eau)

Est conforme aux dispositions suivantes :

- Le Règlement (CE) N° 1935/2004 du Parlement européen et du Conseil du 27 octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires,
- La Directive Européenne 97/23/CE concernant les équipements sous pression,
- Les normes agro-alimentaires belges issues de l'annexe 2 de la « Circulaire relative au contrôle de la qualité des eaux dans le secteur des denrées alimentaires » (AFSCA autorité de contrôle belge), ainsi que les normes d'eau potable issues de l'annexe XXXI du Code de l'Eau fixant les paramètres de surveillance des eaux potables (ceci basé sur l'étude réalisée le 27.10.2019 par le laboratoire Cebedeau sur le relargage du cuivre, du zinc et de l'argent, qui sont les métaux en contact avec l'eau potable dans le Biodynamizer).
- Origine UE : Le Biodynamizer est assemblé en Belgique. Toutes les pièces ou parties du Biodynamizer (métalliques, magnétiques et minérales) ont été livrées, produites, fabriquées, assemblées ou transformées par des sociétés établies dans l'Union Européenne.

Conditions d'utilisation du Biodynamizer : Le Biodynamizer se doit d'être raccordé au **compteur d'eau de ville délivrant de l'eau potable** conforme à la Directive Européenne 98/83/CE du Conseil du 3 novembre 1998 relative à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Fait à Bruxelles le 01.07.2020,

Christophe Carrette
Administrateur Délégué

S.A. Dynamized Technologies
Sentier Muraes 10 à 1440 Braine le Château Belgique
TVA : BE 0646898542
N° d'entreprise à la BCE 0646898542



Biodynamizer®
Enjoy the natural movement of life